Le concasseur de Tréguennec

Histoire

Sur la côte de la baie d'Audierne au lieu-dit *Prat ar Hastel*, se dresse un **imposant mur de 150 mètres de long** faisant face à d'anciens silos de chargements. Vestiges de **l'ancien concasseur à galets construit par l'Organisation Todt (OT) pendant la Seconde Guerre mondiale**, l'exploitation du site a profondément bouleversé le paysage et l'environnement.

Avant l'Occupation, l'endroit se caractérise par la présence d'un cordon de galets, l'*Ero Vili*, long de 12 kilomètres, atteignant par endroit huit mètres de haut pour une largeur variant de 80 à 40 mètres. Barrière naturelle protégeant la lande marécageuse située légèrement en dessous du niveau de la mer, ce gisement représente une source de matière première alors indispensable à la fabrication du béton utilisé pour bâtir le mur de l'Atlantique.

L'exploitation du site commence dès 1941, suivie du raccordement à la gare de Pont-l'Abbé et de la construction des trémies et silos de chargement en 1942, ainsi que le mur casemate en 1943. Avec la création de ce complexe, le prélèvement devient intensif. Bien qu'à la fin de la guerre, le sommet de la dune n'ait pas sensiblement diminué, son emprise au sol s'est en revanche considérablement réduite (jusqu'à moins 20 mètres par endroit).

À la Libération, les chantiers brestois ont de gros besoins en matériaux. Pour soulager les carrières des nombreuses commandes, les pouvoirs publics envisagent l'utilisation du stock de 90 000m^3 de galets laissé à Tréguennec par les Allemands. La remise en route du chantier en juillet 1946 par la société Le Vialit, permet de fournir aux entreprises locales un gravier de qualité pour un coût de production moindre. À l'été 1947, se pose la question de la reprise des extractions. Le site est rentable, fournit un matériau de bonne facture et génère de l'emploi. Pour l'ingénieur des travaux publics, la poursuite de ce chantier relève de l'intérêt public. Cependant, le Service maritime se prononce en défaveur de cette reprise. L'ingénieur se justifie :

> Nous ne pensons pas qu'il soit possible de poursuivre le chantier de Tréguennec […] l'extraction massive […] a eu pour effet d'affaiblir dangereusement la dune littorale […] et tous nouveaux prélèvements seraient susceptibles de causer la rupture de celle-ci et d'entrainer ainsi la submersion par la mer des basses terres […]

Sur ces conclusions, l'activité du site cesse en 1948. Les installations sont remises aux domaines et vendues en 1949. En 1956, l'exploitation de la carrière communale qui jouxte les anciennes installations allemandes et le cordon de galets est relancée. L'exploitant obtient l'autorisation de concasser un stock résiduel de 8000 m^3 et de collecter de manière très restreinte les galets situés en arrière de la dune. Malgré les interdictions réitérées de l'administration, les ouvriers attaquent directement le cordon en prélevant un volume estimé à 4000 m^3.

L'activité de la carrière va perdurer par l'intermédiaire de la Société des carrières de Tréguennec. L'*Ero vili* lui n'est plus exploité, mais s'amenuise progressivement à chaque nouvelle marée d'envergure. En février 1966, la dune cède malgré un coefficient de marée peu important. Le journaliste écrit alors :

> il ne fait aucun doute que la mer va reconstruire ce qu'elle a démoli. Dans combien de temps ? Nous l'ignorons bien sûr. Peut-être dans un mois, peut-être dans un an. Mais de toute façon c'est la mer qui gagnera […].

Aujourd'hui le cordon de galets a pratiquement disparu, laissant le littoral sans protection.

Où et comment chercher ?

Les documents relatifs à l'exploitation du site ont fait l'objet d'un versement spécifique de la Direction départementale des territoires et de la mer référencé 1781 W.

Composition du versement

Le concasseur étant à l'origine une installation allemande, peu de documents sur la gestion du site pendant l'Occupation sont parvenus aux Archives départementales.

Les documents couvrant la période 1941 à 1944 concernent essentiellement la ligne de chemin-de-fer

mise en place pour rallier Pont-l'Abbé.

Les documents ayants-traits à l'Après-guerre jusqu'au début des années 1960 sont en revanche nombreux : programme de reprise, rapports des ingénieurs, données statistiques, correspondance et permettront une étude approfondie de la gestion du site.

Le concasseur à galet de Tréguennec, organisation Todt. Le chantier dans l'immédiat après-guerre. Collection particulière de Madame Duclos-Bocher.

Voies ferrées desservant le site de Tréguennec. A.d.F., 1781 W 1.

Compte rendu de reprise du chantier par la société Le Vialit. A.d.F., 1781 W 2.

Les installations aujourd'hui. Cliché Pascal Auffret, 2015 A.d.F., IC 63.

Précédent Suivant
Vignette
Vignette
Vignette
Vignette
Précédent Suivant